

Cour de France.fr / Représentation et festivités / Entrées et cortèges / Etudes modernes / L'entrée de Louis XIII dans Marseille le 7 novembre 1622

Marie-Claude Canova-Green

L'entrée de Louis XIII dans Marseille le 7 novembre 1622

Article. Source : XVIIe siècle

Canova-Green M.-C., L'entrée de Louis XIII dans Marseille le 7 novembre 1622, Dix-septième siècle 2001/3, N° 212, p. 521-533.

Extrait de l'article

Les Archives municipales de Marseille possèdent, sous la cote AA 67, Cérémonial de la ville (1622), fol. 974-980, le texte d'une relation manuscrite de l'entrée dans Marseille du roi Louis XIII, le 7 novembre 1662. C'est le seul document officiel existant, à ma connaissance, de cette visite dont on connaît le compte rendu également manuscrit de Me Jacques Ravat, notaire d'Auriol, conservé dans le registre des actes de la ville pour l'année 1622 (fol. 684-688 et fol. 707-710), et publié au siècle dernier sous le titre *Récit du Voyage du roi Louis XIII en Provence, de son Pèlerinage à la Sainte-Baume et de son entrée triomphante dans la ville de Marseille* (Paris, Garpy & Jourdan, 1880), ainsi que la description donnée par Antoine et Louis-Antoine de Ruffi dans leur *Histoire de la Ville de Marseille* (Marseille, Henri Martel, 1696).

Contrairement aux entrées d'Aix, d'Arles et d'Avignon qui la précédèrent ou la suivirent de peu, et dont furent publiées des relations, illustrées pour les deux premières, l'entrée de Marseille ne fit donc l'objet d'aucune publication. Sans doute n'était-elle ni exceptionnellement spectaculaire ni particulièrement originale. On se contenta en effet d'ériger deux arcs triomphaux et de restaurer la porte Réale, sans qu'aucun programme thématique unît la décoration des divers monuments ; et nul feu d'artifice ne fut tiré dans la soirée. Le manque de temps y fut certes pour quelque chose, mais aussi le peu d'empressement à s'exécuter, si l'on en croit les procès-verbaux des délibérations du conseil. Cette entrée revêtait toutefois une importance politique indiscutable ...

[Lire la suite \(CAIRN\)](#)